

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 04609 Numéro SIREN : 483 913 380 Nom ou dénomination : RNS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2019 sous le numéro de dépôt 6378

RNS DISTRIBUTION

SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380)

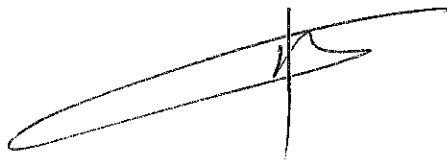
46 RUE NUNGESSER ET COLI

RCS BOBIGNY 483 913 380

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

certifier conforme par le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the center.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD	
Une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL RNS DISTRIBUTION	46 rue Nungesser et Coli
SIRET 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8	93380 Pierrefitte-Sur-Seine
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	ALIMENTATION GENERALE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	2 614	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%		Déficit

Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Les recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
CABINET BENABOU MARC 6 rue Castagnary 75015 Paris Tél: 01 45 57 35 40	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date: 10/04/2017 Lieu: Pierrefitte-Sur-Seine
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature ROJBI RIADH

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
1. ROUBI RIADH 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 92350 LE PLESSIS ROBINSON	75	2016	36 000				

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les PVLT et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	54 523	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SARL RNS DISTRIBUTION** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **46 rue Nungesser et Coli** **93380 Pierrefitte-Sur-Seine**

Numéro SIRET * **4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010 140 000	012	140 000	140 000
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028 56 825	030 54 966	1 859	203
	Immobilisations financières * (1)	040 5 200	042	5 200	4 200
Total I (5)		044 202 025	048 54 966	147 059	144 403
ACIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060 81 174	062	81 174	84 462
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072 15 079	074	15 079	14 458
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 58 840	086	58 840	66 925
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096 155 093	098	155 093	165 845
Total général (I+II)		110 357 119	112 54 966	302 153	310 248
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	300	300	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134	225 480	215 588	
	Résultat de l'exercice	136	5 493	9 892	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	234 273	228 780	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	864	20 373	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	42 344	40 763	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 336)	172	24 672	20 332	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	67 880	81 469	
	Total général (I + II + III)	180	302 153	310 248	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182	3 200		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 1 6

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210	702 523	717 526
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	7 525	5 860
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	2	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	710 050	723 387
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	538 656	563 336
Variation de stock (marchandises) *				236	3 288	(5 385)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	3 800	3 600
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	42 615	44 740
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAB *)		243	11 713	244	18 756	5 420
Rémunérations du personnel *				250	90 525	90 291
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 647	5 674
Dotations aux amortissements *				254	544	2 667
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	701 831	710 343
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 219	13 044
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges financières (V)				294	2 334	395
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		1 349
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	392	1 409
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	5 493	9 892
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 493	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	392	
Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cts d'associés		247		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprise nouvelle (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				350
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			138			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)			990			
Zones de restructuration de la défense (44 undecies)			127			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991			
Créance due au report en arrière du déficit			346			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	2 614	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	2 614	372

CABINET BENABOU MARC

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	79 791
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	64 443
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : SARL RNS DISTRIBUTION				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	710 048
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	710 048
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	2
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	542 456
Variation négative des stocks				145	3 288
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	24 548
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	570 292
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	139 758
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	139 758
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	710 048	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Période de référence		024	01/01/2016	160	31/12/2016
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL 93380

VILLE

Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique KHARROUBI Prénom(s) NESRINE

Nom marital ROJBI % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 250884 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE

Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

Titre (2) M. Nom patronymique ROJBI Prénom(s) RIADH

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 220173 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE

Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL

93380

VILLE

Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	140 000	140 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	140 000	140 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 859	203	1 656	815.98
21810000 AAI DIVERS	44 625	44 625		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 500	4 500		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	7 700	5 500	2 200	40.00
28181000 AMORT. AAI DIVERS	44 625	44 422	203	0.46
28182000 AMORT. MATERIEL TRANSPORT	4 500	4 500		
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INFO.	5 841	5 500	341	6.20
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 200	4 200	1 000	23.81
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM. VERSES	4 200	4 200		
27500100 DEPOT DE GARANTIE ABYSSE	1 000		1 000	
TOTAL I	147 059	144 403	2 656	1.84
MARCHANDISES	81 174	84 462	3 288	3.89
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	81 174	84 462	3 288	3.89
AUTRES CREANCES	15 079	14 458	621	4.30
40960000 CONSIGNES	200	610	410	67.21
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 879	1 848	1 031	55.79
46700000 AUTRES CPTES DEBIT CREDIT	12 000	12 000		
DISPONIBILITES	58 840	66 925	8 085	12.08
51200100 SOCIETE GENERALE	8 779	1 971	6 808	345.36
53100000 CAISSE	50 062	64 954	14 892	22.93
TOTAL II	155 093	165 845	10 752	6.48
TOTAL GENERAL	302 153	310 248	8 096	2.61

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300	300		
10610000 RESERVE LEGALE	300	300		
REPORT A NOUVEAU	225 480	215 588	9 892	4.59
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	225 480	215 588	9 892	4.59
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 493	9 892	4 399	44.47
TOTAL I	234 273	228 780	5 493	2.40
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	864	20 373	19 509	95.76
16450000 EMPRUNT		5 112	5 112	100.00
51200000 BNP	864	15 261	14 397	94.34
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 344	40 763	1 581	3.88
40199999 FOURNISSEURS	42 344	40 763	1 581	3.88
AUTRES DETTES	24 672	20 332	4 340	21.34
42100100 BERRICHE ANIS	651	1 133	482	42.57
42100200 HALLOUMI ABDELKRIM	325	324	2	0.49
42100400 LATRACH MONCEF	1 139	647	491	75.86
42100800 BARBOUCHI SOFIENE	1 139	448	690	154.04
42101000 BEN YOUNES HABIB	1 013	1 009	5	0.49
43100000 URSSAF	4 059	3 041	1 018	33.48
43701000 AG2R PREVOYANCE	152	116	36	31.03
43702000 ISICA	1 629	1 244	385	30.95
43860000 AUTRES CHARGES SOC. A PAYER	1 886	7 378	5 492	74.44
44550000 TAXES/C.A. A DECAISSER	894	4 657	3 763	80.80
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	11 450		11 450	
45500000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	336	336		
TOTAL III	67 880	81 469	13 589	16.68
TOTAL GENERAL	302 153	310 248	8 096	2.61

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	702 523	717 526	15 003	2.09
70710000 VENTES DE MARCHANDISES	702 523	717 526	15 003	2.09
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	7 525	5 860	1 665	28.40
70600000 PROXIMI	603	810	206	25.49
70610000 PICKUP SERVICES	1 999	2 241	242	10.79
70620000 DIMO PRESSE	4 923	2 810	2 113	75.19
AUTRES PRODUITS	2	1	1	102.02
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	2	1	1	102.02
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	710 050	723 387	13 337	1.84
ACHATS DE MARCHANDISES	538 656	563 336	24 680	4.38
60710000 ACHATS MARCHANDISES 5.5%	309 027	318 323	9 297	2.92
60720000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRE	13 075	17 048	3 972	23.30
60730000 ACHATS CARTES TEL.	32 176	37 478	5 302	14.15
60740000 ACHATS MARCHANDISES 20%	184 155	190 179	6 024	3.17
60750000 ACHATS MARCHANDISES 10%	223	308	85	27.47
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	3 288	5 385	8 673	161.06
60370000 VAR. STOCKS MARCHANDISES	3 288	5 385	8 673	161.06
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 800	3 600	200	5.56
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	3 800	3 600	200	5.56
AUTRES CHARGES EXTERNES	42 615	44 740	2 125	4.75
60600000 EAU	513	959	446	46.54
60603000 ENERGIE	7 962	9 218	1 256	13.63
60608000 FOURNITURES DIVERSES		155	155	100.00
61300100 LOCATIONS NESRIADH	17 400	17 400		
61310000 LOCATION TPE	667	478	189	39.46
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO.	1 540	884	656	74.20
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 267	1 330	62	4.69
61500400 ENTRETIEN MAT. ROULANT	155		155	
61510000 MAINTENANCE COPIEUR	451		451	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 318	1 810	509	28.11
61800000 SERVICES EXTERIEURS DIV.	835	552	283	51.21
62200000 HONORAIRES E.C	2 640	2 640		
62270000 FRAIS D'ACTES		1 250	1 250	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 779	1 514	265	17.48
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	3 939	2 571	1 367	53.18
62780100 AGIOS CB	1 149	1 161	11	0.97
62850000 DEPENSES NON JUST.		2 818	2 818	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18 756	5 420	13 337	246.08
63300000 TAXES SUR REMUNERATIONS	758		758	
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	11 713	267	11 446	NS
63700000 TAXES DIVERSES	6 286	5 153	1 133	21.99
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	90 525	90 291	233	0.26
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	54 525	54 291	233	0.43
64400000 REMUNERATION EXPLOITANT	36 000	36 000		

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	3 647	5 674	2 027	35.73
64510000 URSSAF	3 318	5 347	2 029	37.94
64531000 AG2R PREVOYANCE	409	407	2	0.40
64532000 ISICA	3 191	3 177	14	0.44
64900000 CREDIT IMPOT COMPET. EMPLOI	3 271	3 257	14	0.43
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	544	2 667	2 123	79.61
68112000 DOTATIONS AUX AMORT.	544	2 667	2 123	79.61
AUTRES CHARGES	0	0	0	47.92
65800000 CHARGES DIV. GEST. COURANTE	0	0	0	47.92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	701 831	710 343	8 513	1.20
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	8 219	13 044	4 825	36.99
CHARGES FINANCIERES	2 334	395	1 940	491.72
66100000 CHARGES D'INTERETS	2 250		2 250	
66110000 INTERETS EMPRUNT	85	395	310	78.57
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 349	1 349	100.00
67100000 CHARGES EXCEP./OP. GESTION		1 349	1 349	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	392	1 409	1 017	72.18
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	392	1 409	1 017	72.18
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	5 493	9 892	4 399	44.47

RNS DISTRIBUTION SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380) 46 RUE NUNGESSER ET COLI RCS BOBIGNY 483 913 380

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 JUIN 2017**

L'An Deux Mil Dix Sept
Le Jeudi Huit Juin,
A Onze heures,

Les associés de la Société, RNS DISTRIBUTION, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Moncef LATRACH
Titulaire de..... **75 PARTS**

Monsieur Riadh ROJBI,
Titulaire de..... **75 PARTS**
TOTAL **150 PARTS**

Monsieur Riadh ROJBI préside la séance en sa qualité de Gérant.

Monsieur Moncef LATRACH est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que tous les associés de la société sont présents.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

RR

ML

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- **la feuille de présence à l'assemblée ;**
- **les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;**
- **le texte des résolutions proposées à l'assemblée.**

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du Conseil d'administration ;**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au gérant ;**
- **Affectation du résultat et distribution de dividende ;**
- **Questions diverses ;**
- **Pouvoirs à donner.**

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RR

ML

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2016** s'élevant à **5 493 Euros** au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de bénéfices au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

